

CARACTERISTIQUES (Source : Groupe Amundi)

Date création : 06/12/2018
Forme juridique : SICAV de droit luxembourgeois
Directive : UCITS IV
Classification AMF : -
Indice Reference :
 100% BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE (E)
Eligible au PEA : Non
Devise : EUR
Affectation des sommes distribuables :
 Capitalisation
Code ISIN : LU1902444584
Code Bloomberg : CPRSAEA LX
Durée minimum de placement recommandé :
 > 3 ans
Echelle de risque (selon DICI) :

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant > 3 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

CHIFFRES CLES (Source : Groupe Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 103,89 (EUR)
Actif géré : 537,74 (millions EUR)

ACTEURS (Source : Groupe Amundi)

Société de gestion : CPR ASSET MANAGEMENT
Dépositaire / Valorisateur :
 CACEIS Bank, Luxembourg Branch / CACEIS Fund Administration Luxembourg

MODALITES DE FONCTIONNEMENT (Source : Groupe Amundi)

Fréquence de valorisation : Quotidienne
Heure limite d'ordre : 14:00
VL d'exécution : J
Date de valeur souscription / Date de valeur rachat :
 J+2 / J+2
Minimum 1ère souscription :
 1 dix-millième part(s)/action(s)
Minimum souscription suivante :
 1 dix-millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (max) / Frais de sortie (max) :
 5,00% / 0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
 0,95%
Commission de surperformance : Oui

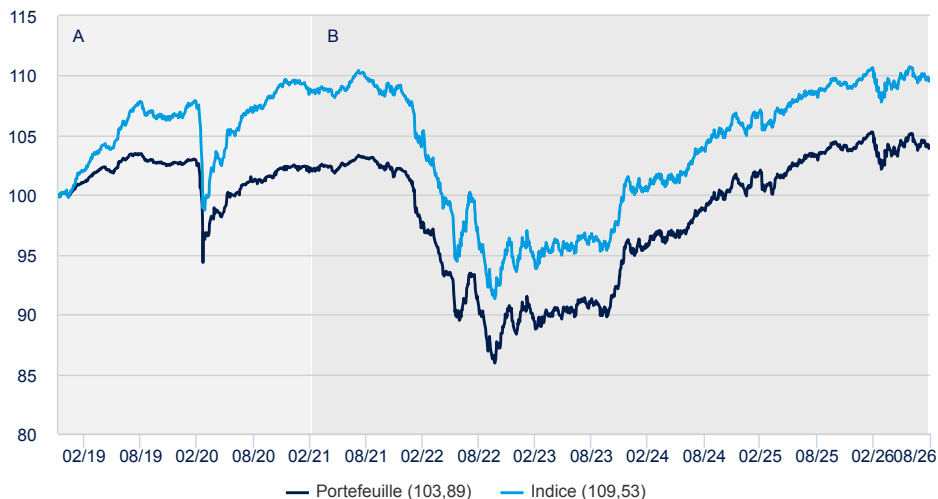
Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT (Source : Groupe Amundi)

L'objectif du Compartiment est de surperformer l'Indice BLOOMBERG BARCLAYS EURO-AGG CORPORATE Total Return, sur une période de 3 ans, tout en intégrant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E, S et G – soit collectivement ESG) dans le processus d'investissement.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE (Source : Fund Admin)

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période, le Compartiment a été géré sur la base d'une politique d'investissement différente de celle actuellement en vigueur.

B : Depuis le début de cette période, le Compartiment applique la nouvelle politique d'investissement.

PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE (Source : Fund Admin) *

Depuis le	Depuis le 31/12/2025	1 mois 31/07/2026	3 mois 29/05/2026	1 an 29/08/2025	3 ans 31/08/2023	5 ans 31/08/2021	Depuis le 06/12/2018
Portefeuille	-0,08%	-0,12%	-0,66%	0,63%	4,40%	0,16%	0,49%
Indice	0,27%	-0,08%	-0,61%	0,92%	4,22%	-0,05%	1,18%
Ecart	-0,34%	-0,04%	-0,05%	-0,29%	0,18%	0,20%	-0,69%

* Les données supérieures à un an sont annualisées.

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE (Source : Fund Admin) *

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	3,04%	5,12%	8,67%	-13,38%	-0,36%	-0,23%	2,41%	-	-	-
Indice	3,03%	4,74%	8,19%	-13,65%	-0,97%	2,77%	6,24%	-	-	-
Ecart	0,01%	0,38%	0,48%	0,26%	0,60%	-3,01%	-3,83%	-	-	-

* Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

ANALYSE DU RISQUE (Source : Fund Admin) *

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	2,52%	3,15%	4,17%	4,27%
Volatilité de l'indice	2,28%	3,01%	4,41%	4,43%
Ratio d'information	-0,58	0,35	0,18	-0,48
Tracking Error ex-post du portefeuille	0,46%	0,56%	1,16%	1,43%

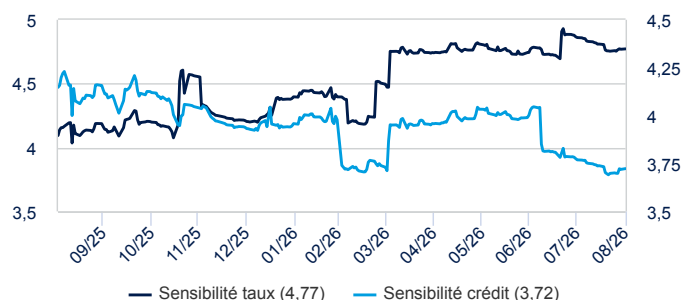
* Données annualisées

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

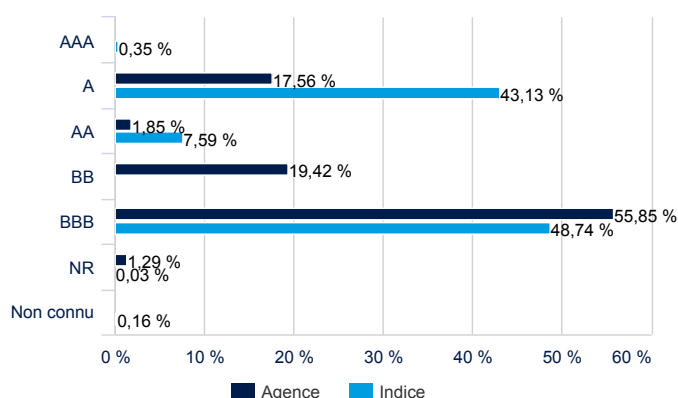
ANALYSE GLOBALE (Source : Groupe Amundi)

	Portefeuille	Indice
Sensibilité Taux	4,77	4,19
Sensibilité Crédit	3,72	4,19
Taux actuariel brut	4,42%	3,85%
Spread moyen	1	1
Note Moy. Agence LT	BBB-	BBB+
Note Interne LT	BBB-	BBB
Liquidités Inf. 7 jours	4,52%	-
Credit Beta (PTF)	1,23	-
SPS	4,72%	3,83%

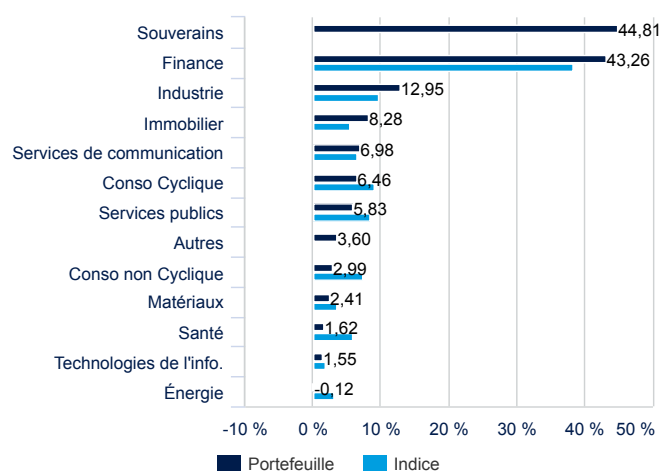
EVOLUTION DES SENSIBILITES TAUX ET CREDIT (Source : Groupe Amundi)



EXPOSITION DES EMISSIONS PAR NOTATION LONG TERME (Source : Groupe Amundi)



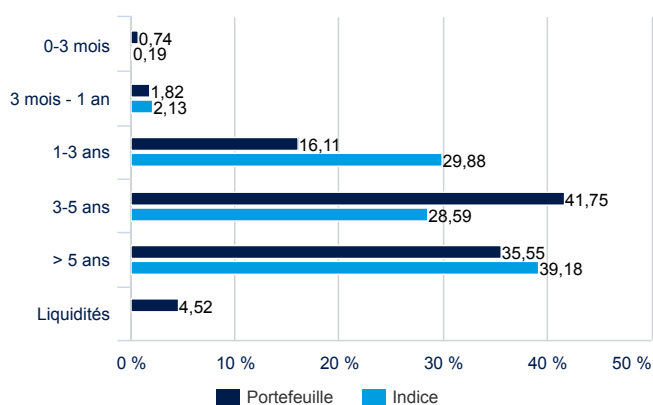
EXPOSITION PAR SECTEUR (Source : Groupe Amundi)



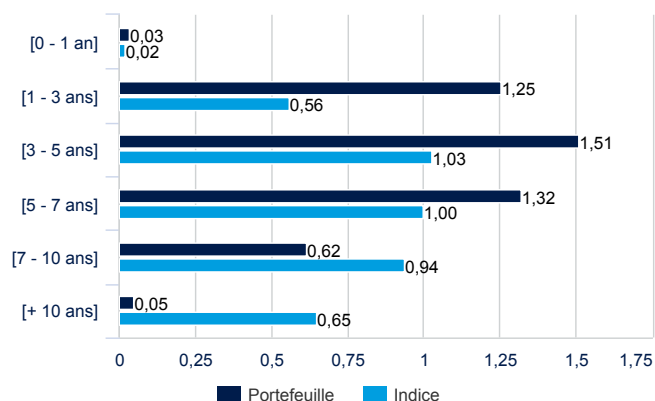
Hors OPCVM et avec Dérivés de crédit

RÉPARTITION PAR MATURITÉS

(Source : Groupe Amundi)



REPARTITION DE LA SENSIBILITE TAUX PAR MATURITE (Source : Groupe Amundi)



10 PRINCIPAUX EMETTEURS (Source : Amundi)

	Secteur	Pays	Portefeuille
INTESA SANPAOLO SPA	Finance	Italie	2,73%
BNP PARIBAS SA	Finance	France	2,21%
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARI	Finance	Espagne	2,17%
EUROBANK SA	Finance	Grèce	1,93%
KBC GROUP NV	Finance	Belgique	1,85%
SOCIETE GENERALE SA	Finance	France	1,73%
ORANGE SA	Services de communication	France	1,59%
UNICREDIT SPA	Finance	Italie	1,57%
BARCLAYS PLC	Finance	Royaume-Uni	1,50%
BANCO BPM SPA	Finance	Italie	1,46%

EQUIPE DE GESTION

**Antoine Petit**

Gérant de portefeuille

**Diana Rager**

Gérante de portefeuille

COMMENTAIRE DE GESTION

Le mois d'août 2026 a été marqué par les inquiétudes sur l'évolution des taux longs. L'impasse des négociations entre l'Iran et les Etats-Unis, ponctuées d'attaques épisodiques, a conduit le prix du pétrole à rester volatil sur le mois, le baril de Brent finissant à 89\$. L'enlèvement des prix de l'énergie sur des niveaux élevés a continué d'attiser les craintes d'accélération d'inflation et a donc pesé sur les marchés obligataires. En réaction à cette hausse des taux longs, le secrétaire du Trésor américain Scott Bessent a annoncé que les rachats de titres du Trésor sur les maturités longues seraient au moins doublés pour le trimestre.

Les indices d'inflation publiés en août, portant sur le mois de juillet, ont livré un message contrasté. Aux Etats-Unis, l'inflation totale (CPI) a ralenti à 3,4% sur un an, contre 3,5% en juin, alors que l'inflation sous-jacente est revenue à 2,5%, soit son plus bas niveau de l'année. En zone euro à l'inverse, l'inflation a accéléré à 2,9% en juillet, contre 2,8% en juin, tirée à la hausse par une nouvelle accélération de la composante énergie (+10,3% sur un an) en lien avec l'évolution des prix du pétrole et du gaz. De son côté, l'inflation sous-jacente est ressortie à 2,5%.

Les enquêtes d'activité sont restées globalement bien orientées malgré les prix élevés de l'énergie. En zone euro, le PMI composite a progressé pour le troisième mois consécutif, à 52,1 en août, son plus haut niveau depuis novembre, porté par l'industrie allemande. Aux Etats-Unis, l'ISM manufacturier a bondi à 55,6 en juillet, son plus haut niveau depuis mai 2022, tandis que l'ISM services s'est maintenu à 54,1. Le rapport sur l'emploi de juillet a en revanche déçu, avec une destruction de 23 000 emplois non-agricoles et d'importantes révisions baissières pour les mois précédents, même si le taux de chômage est retombé à 4,1%, un plus bas depuis treize mois, en raison d'une nouvelle baisse du taux de participation.

Aucune des grandes banques centrales n'a tenu de comité de politique monétaire en août. L'événement marquant du mois de ce point de vue a été le symposium de Jackson Hole, où Kevin Warsh s'est montré rassurant sur le marché du travail mais inquiet sur la trajectoire d'inflation. Il a donné une orientation pour la première fois de son mandat en disant que l'attention de la Fed devait actuellement se tourner préférentiellement vers la stabilité des prix. En zone euro, les minutes de la BCE ont laissé entrevoir qu'une majorité de membres du Conseil des gouverneurs serait prête à relever les taux directeurs en septembre pour contenir les effets de la remontée des prix de l'énergie.

Les rendements obligataires ont globalement augmenté sur le mois, en particulier en toute fin de mois après le discours de Kevin Warsh. Le taux 10 ans américain a fini le mois à 4,74%, son plus haut niveau depuis le début de l'année 2025. Le taux 10 ans allemand a nettement progressé, finissant le mois à 3,30%, son plus haut niveau depuis 2011, sous l'effet des anticipations de hausse de la BCE. Et les spreads souverains en zone euro se sont légèrement écartés.

Le crédit euro a bien tenu sur le mois. Sur l'Investment Grade, les spreads se sont resserrés de 1 pb à 76 pb, générant une surperformance de 7 pb par rapport au souverain. La hausse des rendements sous-jacents de 12 pb à 3,8 % a toutefois conduit à une performance totale de -0,2 %. Le segment BBB ainsi que les maturités courtes ont surperformé, tandis que les financières ont sous-performé les industrielles (avec l'Automobile et les Télécoms en tête). Les banques françaises ont également légèrement sous-performé dans un contexte d'écartement des spreads OAT. Sur le High Yield, les spreads se sont resserrés de 10 pb à 255 pb, soit une surperformance de 43 pb contre souverain et une performance totale de +0,4 %. Les segments BB et single-B ont surperformé les CCC. Enfin, le marché primaire a repris lors de la troisième semaine, avec au total 40,8 Md€ d'émissions brutes, confirmant la bonne capacité d'absorption du marché malgré une liquidité saisonnièrement moins favorable.

Bilan des positions :

- La sensibilité crédit en baisse de 3,77 à 3,72
- Le portefeuille affiche une sensibilité aux taux en légère baisse de 4,86 à 4,77
- La part des liquidités incluant les OPCV monétaires est de 4% de l'actif

Le fonds a enregistré en août une performance globalement en ligne avec celle de son indice, ce dernier ayant terminé en baisse de -0,08 %. La surpondération sur les taux a pesé sur la performance, tant en absolu qu'en relatif par rapport à l'indice de référence, tandis que la poche crédit a contribué positivement. Les segments à bêta élevé ainsi que les Corporates ont notamment soutenu la performance. En termes de gestion, quelques opérations primaires ont été réalisées, principalement via des arbitrages sur des noms déjà présents en portefeuille. Dans l'ensemble, l'allocation du portefeuille est demeurée globalement stable au cours du mois.

Label ISR



Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<https://www.lelabelisr.fr/>).

Classification SFDR*



Ce compartiment reprend dans son processus d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'[Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [CPRAM](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable de CPRAM et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.

* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires...).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

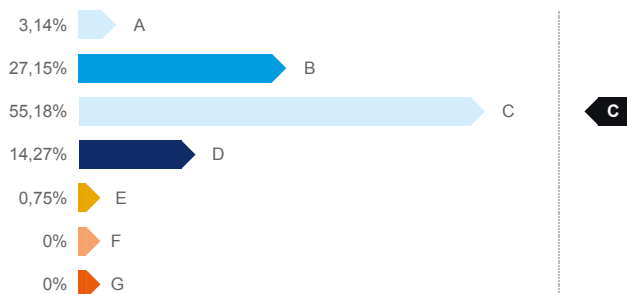


NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG

100% BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE (E)

Répartition du portefeuille par notation ESG¹

Scores et Notes ESG

E Score
S Score
G Score
Score ESG moyen
Note ESG moyenne

Portefeuille	Indice
1,18	0,72
0,99	0,49
0,70	0,28
1,17	0,60
C	C

Couverture de l'analyse ESG¹ (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	189
% du portefeuille noté ESG ²	100%

Label ISR



Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

MorningstarSustainabilityRatingDate : 30/06/2026

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

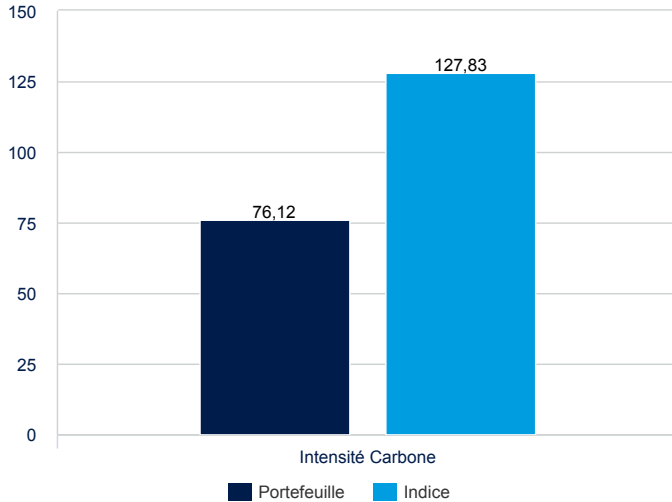
¹ Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

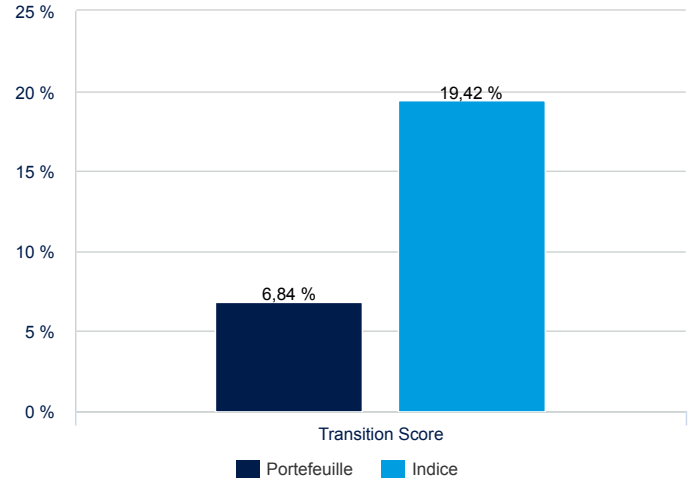
En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

ENVIRONNEMENT : Intensité carbone



Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenus
Source : Trucost

ENVIRONNEMENT : Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone (%)

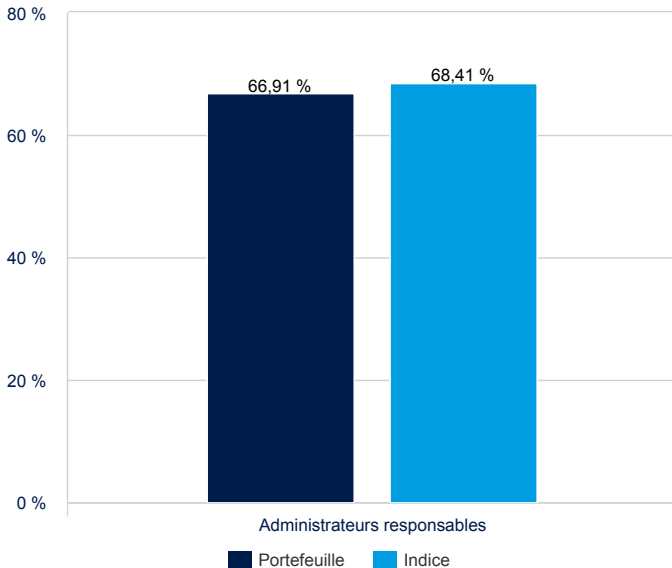


Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris
Source : SBTi, CDP

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 99,99% 97,19%

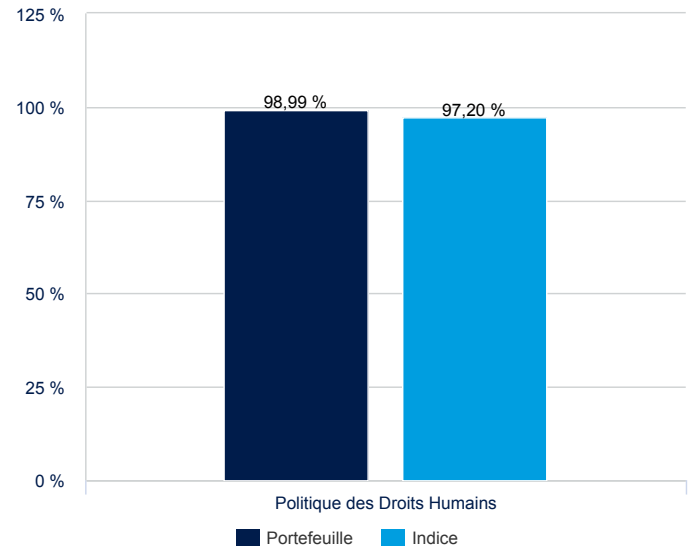
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 100%

GOUVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 94,58% 92,87%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 94,58% 92,92%

Sources et définitions

Intensité carbone : Le PAI 3 mesure les Emissions carbone exprimées en M€ de chiffres d'affaires. L'intensité des Gaz à Effet de Serre du portefeuille est déterminée par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires).

Amundi s'appuie sur le fournisseur de données S&P-Trucost dont la méthodologie est basée sur le Greenhouse Gas Protocol :

Le Scope 1 : Emissions directes induites par les ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.

Le Scope 2 : Emissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

Le Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, nous avons choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3.

Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone : L'ampleur des investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone dans le portefeuille est déterminé en calculant la somme des pondérations de ces entreprises qui n'ont pas soumis d'objectif SBTi ou CDP. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données.

Indépendance du Conseil d'Administration : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des Droits Humains : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.